

## Se chauffer avec les nouvelles énergies à base de bois

Face à la récente hausse du prix des énergies fossiles (fuel et gaz), nombreux sont ceux qui se tournent vers les sources d'énergies renouvelables moins coûteuses comme « le Bois-Energie ».

### Exemple des granulés

Les granulés, appelés également pellets, sont de petits cylindres de bois de 6 mm de diamètre. Fabriqués à partir de sciure sèche comprimée sous haute pression sans adjonction de colles ou autres liants chimiques.



Plongez un granulé dans un verre d'eau, il redeviendra sciure. L'humidité du granulé est inférieure à 10 %.

### Un conditionnement simple



Les granulés prennent peu de place et se stockent facilement (1). Il sont livrés soit en vrac, par camion souffleur dans le cas d'une chaudière, soit en sacs de 15 kg dans le cas d'un poêle. Le combustible bois est acheminé automatiquement du silo de stockage vers la chaudière par l'intermédiaire d'une vis sans fin ou par aspiration.



(1) A titre indicatif, pour une maison qui utilise 2000 litres de fuel par an, il faut compter 6 m<sup>3</sup> de granulés. 1 m<sup>3</sup> de granulés correspond à 320 litres de fuel.

## Avec des chaudières automatiques à granulés ou à bois déchiqueté



Ces chaudières s'utilisent aussi simplement qu'une installation fonctionnant avec du gaz ou du fuel. Pas besoin d'alimenter soi-même la chaudière. Tout est entièrement automatisé.



Les silos à combustible peuvent être maçonnés en agglos, réalisés en ossature bois ou, pour les granulés uniquement, existent sous forme textile.

### Des réponses sur place à St Laurent

Le point sur les différents matériels et combustibles bois avec le technicien Bois-énergie de l'Association des Communes Forestières 05.



Subvention, crédit d'impôt, le matériel et les dépenses éligibles. Mode d'emploi et dernières informations vous seront donnés par Brigitte Lebioda du Point Info-Energie de Gap

Venez visiter un exemple de chaudière à granulés de 40Kw. Économie prévue par rapport à l'ancienne chaudière à Gaz : 1500 €. Amortissement prévu sur 8 ans.

## Programme

**LUNDI 14 NOVEMBRE 2005**

Salle des Mille Clubs à St Laurent du Cros

**10 h 00—12 h 00**

**LE POINT SUR LE BOIS ÉNERGIE,** les chaudières à bois déchiqueté, les chaudières à granulés, les poêles à bois par Guillaume OUIIN technicien bois-énergie de l'Association des communes forestières 05.

**12 h 15**

Déjeuner possible à St Laurent. Repas 15 €. Nous prévenir pour les réservations. Tel Bossuet 06 75 69 61 73.

**14 h 30 à 16 h 00**

**LES AIDES POUR LES PARTICULIERS** par Mme Brigitte LEBIODA du Point Info-Energie de Gap.

**16 h 00**

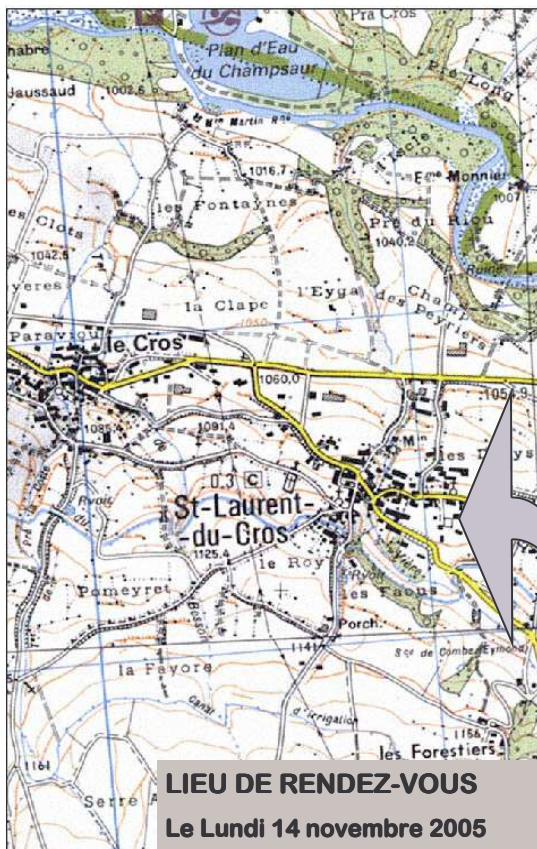
**VISITE D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS** Départ depuis la salle des Mille Clubs pour visiter une chaudière à granulés sur la commune de St Laurent du Cros. Présentation par l'installateur M. GRIMARD et, sous réserve, par la propriétaire Mme FAUGERAS.

Bilan économique et écologique.

Fin de la réunion 17 h 00

Exposition dans la salle du projet de chaudière automatique à bois déchiqueté du Centre d'Oxygénation de Bayard (sous réserve)

## Plan d'accès



Rendez-vous à la salle des Mille Clubs à Saint Laurent du Cros à côté de l'école, fléchage « Bois-énergie ». Voir le détail du programme au verso. Si vous voulez visiter uniquement la chaudière rendez vous à 16h 00 précises devant la salle des Mille Clubs.

Réunion programmée dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Champsaur Valgaudemar.

Une autre réunion sur le thème du Bois Énergie consacrée plus spécifiquement aux chaudières automatiques au bois déchiqueté aura lieu prochainement dans le Champsaur Valgaudemar. Pour y être invités, contactez nous.

CETTE RÉUNION EST GRATUITE  
ET OUVERTE À TOUS.

### RENSEIGNEMENTS :

#### Le pilote de la charte :

#### **Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes**

Antenne locale : Mairie de La Motte en Champsaur

05 500 La Motte en Champsaur

Tel / 04 92 50 57 34 / Fax : 04 92 50 09 66

Siège : Place du Village 05200 Baratier

Tel/Fax : 04 92 43 39 91 / Email : cft05@ofme.org

Présidente : Claire BOUCHET

Laurence DAVIN, Animatrice et coordonnatrice de la  
Charte Forestière de Territoire  
du Champsaur-Valgaudemar

#### L'animateur en forêt privée :

#### **Centre Régional de la Propriété Forestière**

Chambre d'Agriculture, 8 ter rue Capitaine de  
Bresson 05010 GAP Cedex

Contact Catherine Michel

Tel:04 92 24 95 63 ou 04 92 52 53 30

Courriel : catherine.michel.paca@wanadoo.fr



**Réseau Alpin des  
Chartes Forestières de Territoire**

# Charte Forestière de Territoire du Champsaur-Valgaudemar



## INVITATION

## Se Chauffer au Bois-Energie

## Visite d'une Chaudière à granulés

St Laurent du Cros  
Salle Mille Clubs

Lundi 14 Novembre 2005

